

JOURNÉES DU DROIT

— DE L'AJEFO —



LES CARRIÈRES EN JUSTICE

FICHE PÉDAGOGIQUE 3

CAHIER DE L'ENSEIGNANT

Organisé par :

ajefo

Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario

Financé par :



La Fondation
du droit
de l'Ontario



Niveau	Élèves du secondaire des écoles francophones du Canada 9 ^e à 12 ^e année
Objectifs pédagogiques	À la fin des activités de la formation, l'élève sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les différentes carrières en justice • Distinguer les différents domaines de la justice
Durée	Approximativement 20 minutes (la durée des activités peut toujours varier).
Domaines touchés	Carrières en justice, droit, justice, société
Vidéo : « Carrières en justice »	Il est recommandé d'utiliser la vidéo intitulée « Carrières en justice » en conjonction avec cette fiche pédagogique. La vidéo est aussi disponible sur CliquezJustice.ca dans la section « Enseignement ».
Infographie	Cette infographie permettra à l'élève de connaître les détails concernant les carrières additionnelles en justice disponibles en français.

PRÉPARATION AU PRÉALABLE :

Les élèves n'ont pas besoin de connaissance spécifique au préalable.



Activité : Carrières en justice

Instructions pour enseignant : Passez à travers l'activité avant de visionner la vidéo « Carrières en justice ». Le visionnement de la vidéo permettra aux étudiants de confirmer s'ils ont les bonnes réponses.

Exercice 1 : Associez la tâche à la carrière correspondante (5 min approx.)

Instructions pour enseignant : Réponses.

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| Avocat : D | A. Enquêter |
| Parajuriste : C | B. Faire de la médiation familiale |
| Policier : A | C. Gestion des dossiers |
| Travailleur social : C | D. Donner des conseils |

Exercice 2 : Associez le niveau d'étude nécessaire à la carrière correspondante (5 min approx.)

Instructions pour enseignant : Réponses.

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Avocat : A | A. 7 ans d'études universitaires |
| Parajuriste : D | B. Diplôme secondaire |
| Policier : B | C. 4 ans d'étude universitaires |
| Travailleur social : C | D. Diplôme d'études collégiales |

Exercice 3 : Vrai ou faux (5 min approx.)

Instructions pour enseignant : Réponses.

L'étudiant de droit peut se lancer dans la profession d'avocat suivant la complétion de ses études universitaires.	Vrai	Faux
Pour devenir membre de la GRC, vous devez suivre une formation additionnelle.	Vrai	Faux
Le parajuriste ne peut pas représenter des clients dans la salle de cour.	Vrai	Faux
Le travailleur social peut enquêter des signalements à la société d'aide à l'enfance.	Vrai	Faux

Correction : Visionnez la vidéo « Carrières en justice » (5 min approx.)

Instructions pour enseignant : Suivant l'activité, visionnez la vidéo « [Carrières en justice](#) » et indiquez aux étudiants de corriger leurs réponses au fur et à mesure.



Sondage de rétroaction

Merci de prendre quelques minutes pour remplir un sondage de rétroaction suite à votre utilisation des ressources pédagogiques développées par l'AJEFO dans le cadre des Journées du droit.

Ce sondage vous permettra de nous faire part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer les Journées du droit futures de l'AJEFO.

S'il-vous-plaît cliquer sur le lien suivant pour accéder au sondage de rétroaction en ligne :
<https://forms.gle/QtZeNMpbtjYamwHD9>